

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: - (1996)
Heft: 82

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Fédérales

PARLEMENT

Elections des présidents



La 45ème législature des Chambres fédérales s'est ouverte en décembre, avec l'élection des présidents des deux Conseils. Le libéral vaudois Jean-François Leuba, 61 ans, a été brillamment porté à la présidence du Conseil national avec 164 voix sur 183 bulletins valables. Siégeant au Conseil national depuis 1987, il est le 17ème vaudois à accéder à la présidence de cette assemblée. La lucernoise Judith Stamm assumera, elle, la fonction de vice-présidente du Conseil national.

Du côté du Conseil des Etats, c'est le radical Otto Schoch qui a été élu président. Appenzellois des Rhodes-Extérieures, Otto Schoch siège aux Etats depuis 1983. La vice-présidence revient au Valaisan Edouard Delalay.

ECONOMIE

Croissance faible en 1995

D'après l'Office fédéral des questions conjoncturelles (OFQC), la croissance du Produit intérieur brut (PIB) suisse a été nulle entre les

deuxième et troisième trimestres de l'an dernier. Un résultat déjà enregistré au deuxième trimestre 1993. L'industrie a donc continué de croître à un rythme de moins en moins soutenu entre juillet et septembre 1995, alors que la construction poursuivait son recul. La consommation privée, les exportations de biens et services ont connu des croissances modérées sur cette période. Du côté des baisses, on remarque celle de l'investissement dans les biens d'équipement.

Pour l'ensemble de l'année 1995, la croissance du PIB devrait s'établir à 0,7%, contre 1,2% en 1994. L'OFQC ne prévoit rien de bien meilleur pour 1996, et estime la hausse du PIB à 1%. Ce qui laisse peu d'espoir d'amélioration du marché de l'emploi, notamment.

Le pouvoir d'achat s'effrite

Avec un franc, les Suisses peuvent acheter moins qu'il y a dix ans. La perte du pouvoir d'achat du franc s'explique principalement par le renchérissement des biens et des services locaux. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation a progressé depuis 1984 de 30,4 points pour les biens produits dans le pays, alors qu'il n'a augmenté que de 11,5 points pour les

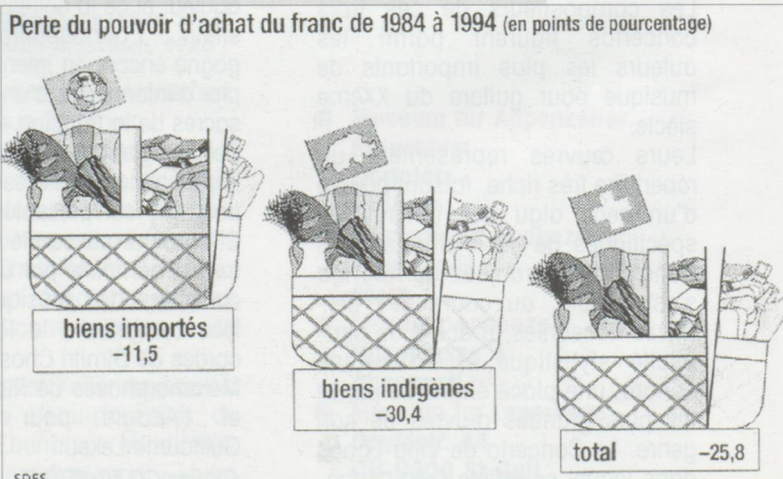
biens importés. Au total, le pouvoir d'achat du franc suisse a diminué d'un quart au cours de ces dix dernières années (voir graphique).

FRANC

La BNS relâche la pression

La Banque Nationale Suisse a réduit, au mois de décembre, son taux d'escompte d'un demi-point, pour l'amener à 1,5%. Cette baisse -la quatrième depuis le début de l'année- porte le taux d'escompte à son plus bas niveau depuis 16 ans. Industriels, syndicalistes, propriétaires, locataire ainsi que le Département fédéral de l'économie publique ont aussitôt exprimé leur satisfaction face à ce geste des autorités monétaires suisses. Cette diminution des taux a répondu à l'initiative de la Bundesbank, la Banque centrale allemande, qui venait de réduire ses taux directeurs. La Belgique, le Danemark, les Pays-Bas et l'Autriche ont suivi.

Officiellement, la BNS justifie sa décision par l'absence de tout risque d'inflation. Cependant, la morosité de la conjoncture économique avait conduit les milieux économiques à critiquer la politique du franc fort, ces derniers mois. Beaucoup d'entreprises exportatrices se trouvent lésées par le cours du franc suisse, qui rend leurs produits plus



chers à l'étranger. Si la baisse des taux n'a pas fait baisser le franc, elle a peut-être évité un nouveau renchérissement de la monnaie suisse.

TVA

Remboursement dans trois aéroports

L'un des attraits des voyages internationaux aériens est de pouvoir effectuer des achats dans les boutiques détaxées. Une autre possibilité est de se faire rembourser la TVA acquittée sur des achats faits dans le pays visité. Depuis le 1er janvier, trois aéroports suisses ont ouvert de nouveaux centres de remboursement de la TVA, en espèces. A Kloten, les touristes pourront s'adresser aux boutiques tax-free des terminaux A et B ; à Agno, le remboursement sera effectué aux guichets de la Banca della Svizzera Italiana ; à Cointrin, c'est la Société de Banques Suisses (SBS) qui se chargera de ce service. Il suffira de présenter un formulaire, remis par les magasins helvétiques qui pratiquent la détaxe pour tout achat supérieur à 500 francs suisses.

OTAN

Les troupes traverseront la Suisse

Le Conseil fédéral a décidé d'autoriser le transit de troupes et de matériel de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) vers l'ex-Yougoslavie. Cette opération constituera une première, la Suisse n'ayant jamais autorisé ne serait-ce que le survol de son territoire par des avions étrangers. Lors de la crise du Golfe, Berne s'était opposée à ce que les appareils de l'OTAN traversent son espace aérien.

Le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Flavio Cotti, a justifié cette décision par le fait que les troupes de l'OTAN se déplacent dans le but d'assurer en ex-

Yougoslavie une mission de maintien de la paix. Le Conseil fédéral manifeste ainsi une double solidarité, envers les populations durement éprouvées par la guerre tout d'abord, et envers la communauté internationale ensuite. Les transports de troupes et de matériel pourront se faire par voie aérienne, par chemin de fer ou par la route.

GATT

Dernière réunion

La dernière réunion des parties contractantes du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) s'est tenue à Genève, en décembre dernier. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) remplace le GATT depuis le 1er janvier 1996.

Le GATT avait été fondé en 1947, et réunissait à l'époque une vingtaine de pays. Même si le GATT s'est institutionnalisé au fil des ans, il n'est jamais devenu une véritable organisation. C'était en fait un traité facilitant des négociations commerciales et douanières périodiques entre les parties contractantes.

L'OMC constitue, elle, un forum permanent de négociations, et devrait contribuer à relever les défis du siècle prochain, dans un contexte de marché global et planétaire. L'ambassadeur suisse William Rossier a été élu à la présidence du Conseil général de l'OMC par les 112 pays membres. Sa tâche principale sera de coordonner les préparatifs de la Conférence ministérielle de Singapour, qui aura lieu du 9 au 13 décembre 1996. Le directeur général de l'OMC est l'Italien Renato Ruggiero.

HORLOGERIE

La montre de Bond

Le dernier James Bond, « Goldeneye », est sorti sur les écrans juste avant les fêtes de Noël, à grand renfort de publi-

cité comme il se doit. Mais, à côté de la publicité pour le film lui-même, on a pu voir, dans nos journaux et magazines préférés, la dernière campagne publicitaire d'Omega. L'annonce, qui porte en sous-titre « Selected by James Bond » (Choisie par James Bond), est illustrée d'une photo de 007 -incarné maintenant par Pierce Brosnan-, assis à une table jeu au Casino de Monte Carlo.

A son poignet, l'agent secret au service de Sa Majesté porte la dernière création d'Omega, la Seamaster. Pour s'assurer un maximum d'impact, la campagne publicitaire a débuté avant même la sortie du film, c'est-à-dire à quelques jours de Noël. La montre de James Bond figurait déjà, elle aussi, dans les vitrines des joailliers.

JEUX OLYMPIQUES

Sion à nouveau candidate pour 2006

Après son échec pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2002, Sion sera-t-elle l'élue de 2006 ?

La candidature valaisanne n'a eu aucune peine à triompher d'une concurrence issue de Suisse même. Interlaken et Swiss Alps (Valais/Berne) étaient les deux autres candidates suisses à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2006. Ces trois stations se sont annoncées avant le 30 novembre 1995 auprès du Comité olympique suisse (COS).

Le Comité olympique suisse a pris ensuite contact avec tous les candidats, afin de déterminer la faisabilité des projets présentés. La décision du Comité olympique suisse est intervenue environ deux semaines plus tard. Sion présentait le gros avantage d'avoir rodé son projet l'an dernier, n'ayant échoué que dans la dernière phase de la sélection.

Nouvelles Fédérales

FOOTBALL

Mondial 1998

Le tirage au sort des éliminatoires du Mondial 1998 a souri à l'équipe suisse. L'équipe nationale fait partie d'un groupe de cinq, ce qui vaudra de disputer huit matches en dix-huit mois.

Les Suisses affronteront l'Azerbaïdjan, ce qui devrait leur fournir l'occasion d'une belle victoire.

Face à la Hongrie, la partie sera plus dure étant donné la virtuosité technique de l'adversaire. La Finlande, même si elle fait partie des pays « moyens-forts », n'est pas un foudre de guerre, et n'a jamais franchi le cap des grandes compétitions. Restent les Norvégiens, qui ont déjà participé à la Coupe du Monde de football en 1994.

Les 172 pays inscrits sont répartis en neuf groupes, de cinq ou six équipes. A l'issue des éliminatoires, les premiers de chaque groupe seront qualifiés directement. Ensuite, on établira un classement des seconds de chaque groupe, pour retenir le meilleur.

Les huit autres seconds s'affronteront à nouveau pour désigner les quatre derniers participants de la Coupe du Monde 1998.

Et peut-être verrons-nous, dans un peu plus de deux ans, les joueurs de l'équipe de football suisse sur la pelouse du flambant neuf Stade de France !

Nouvel entraîneur

Artur Jorge est devenu l'entraîneur de l'équipe nationale suisse de football. Vainqueur de la Coupe des champions 1987 avec le FC Porto, champion de France en 1994 avec le Paris Saint-Germain, Artur Jorge est l'un des entraîneurs européens les mieux cotés. Roy Hodgson peut donc partir tranquille pour l'Italie.

Le Portugais Artur Jorge était en concurrence avec d'autres

entraîneurs comme le Français Arsène Wenger et les Suédois Sven-Goeran Eriksson. Jorge, qui parle parfaitement le français, possède également la langue de Goethe, qu'il a apprise à Leipzig dans les années 70 ! Excellent technicien, il privilégie un jeu rigoureux, au détriment du spectacle, et se caractérise également par une forte personnalité.

AGRICULTURE

Les veaux suisses exemplaires

Un comité de vétérinaires européens a dénoncé vigoureusement les conditions d'élevage des veaux dans l'Union européenne (UE), notamment en France et en Italie. Les vétérinaires ont remis à la Commission de Bruxelles un rapport acca-

blant. Afin de garantir la blancheur de la viande, l'élevage industriel est un véritable calvaire pour les veaux. Les jeunes bovins sont confinés dans des boxes sans litière, où ils ne peuvent faire aucun mouvement. Ils sont exclusivement nourris de produits laitiers, et ne reçoivent aucun fourrage.

Seuls les veaux élevés sous la mère échappent à cette triste existence, se nourrissant d'abord de lait maternel, avant de consommer un peu d'herbe.

Dans son rapport, le comité de vétérinaires cite en exemple l'élevage des veaux en Suisse. Les animaux vivent dans des étables collectives, sur lits de paille, et reçoivent une alimentation variée. L'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni se sont d'ailleurs inspirés de ce type d'élevage.



RÉÉLECTION DU CONSEIL FÉDÉRAL...

Les sept conseillers fédéraux ont été réélus par la nouvelle assemblée fédérale, sortie des urnes le 22 octobre dernier. C'est le chef du Département fédéral de l'économie publique, Jean-Pascal Delamuraz, qui assumera la Présidence de la Confédération en 1996.

...ET OPÉRATION DE SON PRÉSIDENT

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a supporté avec succès son opération du coeur, intervenue peu de temps avant Noël. Le président du Conseil fédéral pour 1996 s'est levé deux jours après l'intervention chirurgicale. Jean-Pascal Delamuraz porte maintenant une valve aortique artificielle.

LUFTHANSA VEUT LOUER

LES PILOTES DE SWISSAIR

Lufthansa projette d'embaucher l'an prochain plus de 2 000 pilotes et personnel de cabine. De son côté, Swissair dispose actuellement d'un surnombre de pilotes. Les deux compagnies pourraient donc s'entendre, et 270 jeunes pilotes suisses seraient « loués » à la compagnie aérienne allemande. Swissair conduit des négociations similaires avec Austrian Airlines et Sabena.

RÉFORME DE LA JUSTICE HONGROISE

Une commission d'experts suisses a établi un rapport contenant plus de 40 recommandations destinées à améliorer le système judiciaire magyar. Le chef du Département fédéral de justice et de police, Arnold Koller, a en outre reçu le secrétaire d'Etat au Ministère hongrois de la justice. La Suisse aide la réforme de la justice hongroise depuis 1992.

AIDE TECHNIQUE À LA BULGARIE

L'aide technique suisse à la Bulgarie est entrée dans une nouvelle phase avec la création d'une fondation, chargée de gérer des projets. Cette fondation aura pour tâche de réinvestir les fonds remboursés par la

Bulgarie sur d'anciens crédits alloués par la Suisse. La Suisse a déjà versé environ 2 millions de francs dans divers projets : écoles, PME et exploitations agricoles en ont été les principaux bénéficiaires.

GENÈVE AIME LES HAMBURGERS

Avec l'ouverture de son septième Mc Donald's, Genève devient la ville suisse la mieux dotée en matière de restaurants de hamburgers. Elle était jusqu'à présent à égalité avec Zurich, avec six enseignes Mc Donald's. Aucune concurrence n'est à craindre entre les différents établissements, qui ont même de la peine à satisfaire la demande.

CENTRE DE DOCUMENTATION

SUR L'HISTOIRE JUIVE

L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) abritera le premier centre suisse de documentation sur l'histoire du peuple juif. L'EPFZ et la Fédération suisse des communautés israéliques ont créé une fondation à cet effet. Le centre devrait être opérationnel dès le deuxième semestre 1996.

POUR LA DÉFENSE DU LOUP

Favorable à un retour naturel du loup en Suisse, le WWF propose au canton du Valais une collaboration pour un travail d'information objectif. Le Gouvernement valaisan avait fait connaître son opposition formelle à une réintroduction du prédateur dans les Alpes. D'après le WWF, le loup n'est absolument pas dangereux pour l'homme.

PREMIÈRE FEMME PRÉSIDENTE

D'UN TRIBUNAL FÉDÉRAL

La radicale Ursula Widmer-Schmid a été élue par l'Assemblée fédérale à la présidence du Tribunal fédéral des assurances (TFA). Elle devient ainsi la première femme à la tête d'un tribunal fédéral. Agée de 53 ans, Ursula Widmer-Schmid siège au TFA depuis 12 ans.

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

PAIE BIEN

Le salaire mensuel moyen dans l'administration fédérale (PTT, CFF et administration générale de la Confédération) s'élève à 5 960 francs suisses, et dépasse de 25% le salaire moyen versé dans le privé.

Ces chiffres surprenants émanent du très sérieux Office fédéral de la statistique, et constituent les résultats provisoires de son enquête annuelle sur les salaires.

REMISE DES MÉRITES

SPORTIFS SUISSES

Les lauréats des mérites sportifs suisses 1995 se sont retrouvés au Casino de Montbenon, à Lausanne, pour recevoir leurs titres.

Pour les messieurs, le gymnaste d'origine chinoise Donghua Li a été récompensé, alors que Vreni Schneider se distinguait chez les dames. C'est l'équipe nationale de football qui a remporté le mérite dans la catégorie « par équipe ».

TÉLÉVISION

L'édition principale du Téléjournal et la météo sont restées en 1995 les émissions les plus regardées, tant sur la Télévision suisse romande (TSR) que sur la chaîne allemande DRS.

Un pic d'audience a été enregistré le 5 novembre, c'est-à-dire le lendemain de l'assassinat du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin.

POIDS LOURDS

Depuis le 1er janvier, tous les nouveaux poids lourds doivent être équipés de limiteur de vitesse, électronique ou mécanique, les empêchant de dépasser la vitesse maximale légale de 80 km/h (y compris sur autoroute).

Les anciens modèles disposent de deux ans pour être adaptés à cette nouvelle réglementation.